

COMPTE-RENDU AUDIOCONFÉRENCE DU 11/12/2020 :

Une audioconférence entre la Direction et les organisations syndicales du département s'est déroulée ce vendredi 11 décembre. L'audioconférence du 4 décembre ayant été annulée par la Direction, il s'est donc écoulé 15 jours depuis la dernière audioconférence. Vous trouverez ci-dessous les points abordés lors de cette audioconférence.

- **Situation COVID-19 :**

Cette semaine les statistiques sont à la hausse. En effet après 15 jours à 0 cas avérés dans nos services, la DDFiP compte cette semaine 4 cas (7 dans l'ensemble de l'Île-de-France). Il n'y a cependant pas de cas contact, car les collègues concerné·es sont à plus de 7 jours de leur dernier contact avec le collègue atteint·e du virus.

- **Les statistiques :**

Le 10/12/2020, il y avait environ 30 % de télétravailleur·euses.

La Direction nous a fourni les statistiques sur le nombre de jours télétravaillés par les agent·es de la DDFiP 77 du 3 au 10 décembre :

- 22 % télétravaillent 1 jour par semaine (soit 313 agent·es, 169 de plus en une semaine),
- 12,6 % télétravaillent 2 jours par semaine (soit 172 agent·es 3 de plus en une semaine),
- 13 % télétravaillent 3 jours par semaine (soit 178 agent·es 39 de plus en une semaine),
- 9,7 % télétravaillent 4 jours par semaine (soit 133 agent·es 22 de plus en une semaine),
- 2,1 % télétravaillent 5 jours par semaine (soit 29 agent·es 74 de moins en une semaine).

Ce qui nous fait un total de 60,2 % de télétravailleur·euses pour le département avec encore 545 agent·es qui ne peuvent pas télétravailler.

Malgré la hausse des chiffres concernant le nombre de télétravailleur·euses, **Solidaires Finances Publiques** a fait part de son étonnement devant la baisse du nombre de collègues travaillant 5 jours par semaine. En effet, celui-ci s'est effondré en une semaine passant de 7,5 % de l'effectif total à 2,1 %. Nous avons également fait état des disparités entre les différents types de services, par exemple 13 % des télétravailleur·euses en SIP contre 26 % en PCE. Ces disparités sont aussi constatées entre différents services de même type.

Concernant le télétravail sur 5 jours, la Direction nous a répondu que la baisse du taux était notamment due à la reprise en présentiel certains jours des agent·es nomades qui doivent se rendre au bureau ou à l'extérieur dans l'exercice de leurs missions. La Direction se satisfait du taux global de télétravailleur·euses. Elle admet un problème pour certains services qui s'explique notamment par le manque de matériel mis à disposition.

Toutefois, la Direction confirme que le taux de télétravail sur les SIP n'est pas satisfaisant. Afin d'augmenter le nombre de télétravailleur·euses dans les services sous-équipés, la Direction va mettre en place une nouvelle méthode pour le déploiement des nouveaux matériels.

- **Situation sanitaire :**

Avec l'émergence de nouveaux cas de COVID et la présence de cas contact, la Direction a été alertée par le médecin de Prévention sur le non-respect des consignes sanitaires dans certains services. La Direction, lors de déplacement, a également constaté un relâchement concernant le port du masque et les lieux de convivialité. Elle envisage donc de faire un courriel de rappel concernant les règles sanitaires qui

doivent continuer à s'appliquer dans les services.

Elle a également rappelé lors de cette audioconférence que le non-respect du port du masque dans les lieux où il est obligatoire était passible de sanctions disciplinaires. En cas de non-respect du port du masque les chef·fes de service doivent faire un courriel de rappel à l'agent·e. Si malgré cela le masque n'est toujours pas porté, une note de service doit être rédigée.

Concernant l'identification des cas contact, celle-ci se fait à deux niveaux (médecin de prévention et CPAM).

- **Nouveau protocole de télétravail :**

Lors de la dernière audio conférence (27/11/2020), la Direction devait communiquer ce nouveau protocole à l'ensemble des chef·fes de service afin qu'il·elles puissent en prendre connaissance et rédiger les courriels d'autorisation de télétravail à l'ensemble des agent·es en télétravail dans le service.

Solidaires Finances Publiques s'est étonné qu'au bout de 15 jours, l'ensemble des télétravailleur·euses n'aient pas encore reçu ce courriel. La Direction nous indique qu'elle reçoit quotidiennement des copies de mail d'autorisation de télétravail mais qu'effectivement tous les chef·fes de service ne l'ont pas fait. Un rappel sera donc fait à l'ensemble des chef·fes de service lors de la prochaine audioconférence. En tout état de cause il faudra que l'ensemble des autorisations soient faites en début d'année.

Solidaires Finances Publiques invite l'ensemble des agent·es en télétravail à solliciter auprès de leur chef·fe de service ce courriel d'autorisation de télétravail (dont le modèle est sur Ulysse 77, [publication du 8 décembre : COVID-19 Télétravail](#)).

- **Le matériel de télétravail :**

130 ordinateurs portables ont été réceptionnés, ils sont en cours d'attribution.

Pour le déploiement de ces nouveaux matériels, la Direction applique une nouvelle méthode qui consiste à comparer le taux d'équipement de tous les services et de mettre les ordinateurs à disposition des services les moins bien dotés en équipement de télétravail.

Un message a donc été envoyé aux chef·fes de service pour qu'il·elles attribuent la dotation aux agent·es du service.

- **Accueils :**

Lors des audioconférences des 20 et 27 novembre, **Solidaires Finances Publiques** a demandé qu'un point soit effectué concernant l'accueil physique à la DDFiP 77. La Direction va nous communiquer les statistiques comparatives entre 2019 et 2020 sur les 4 dernières semaines.

Voici les premiers éléments qui nous ont été communiqués lors de l'audioconférence :

- SIP : entre 2019 et 2020, moins 60 % d'accueil physique, mais très disparate selon les sites (ex : moins 50 % à Montereau et moins 80 % à Roissy),
- SIE : moins 90 % d'accueil physique, mais il y a eu la mise en place de l'accueil sur rendez-vous,
- SPL : moins 20 % d'accueil physique.

Suite au [rapport Bonnet-Catenese](#) sur les propositions d'évolution des modalités d'organisation de l'accueil physique des usagers de la DGFIP, la DG a envoyé une note concernant l'évolution de l'accueil à la DGFIP, portant notamment sur le nombre d'heures d'ouverture de l'accueil, 20 h par semaine, mais également sur l'accueil téléphonique 30 h par semaine.

Nous reviendrons plus en détail sur cette note prochainement.

Les contrats des vigiles sont en cours jusqu'au 24/12/2020, la Direction est en train de finaliser leur prolongation pour le mois de janvier.

- **Ménage et vacances de fin d'année :**

Solidaires Finances Publiques a souhaité attirer l'attention de la Direction sur l'obligation de remplacer les agent·es Berkani qui prendraient des congés en fin d'année (notamment sur le site de Montereau). Pour **Solidaires Finances Publiques**, il n'est pas concevable en période de crise sanitaire de laisser un site sans ménage, même quelques jours.

La Direction va donc prendre contact avec les gestionnaires de site pour faire le point sur les remplacements des agent·es Berkani.

- **B stagiaires :**

La Direction nous a confirmé que les B stagiaires, qui arriveront au mois d'avril, affecté·es sur des postes vacants seront bien titulaires de leur poste à partir du 01/10/2021. Cependant si leur poste est supprimé au 01/01/2021, il·elles devront participer au mouvement local du printemps. La Direction va nous faire parvenir la liste des stagiaires B ALD Locaux.

- **Scannage des déclarations :**

Solidaires Finances Publiques s'est étonné du fait que les organisations syndicales n'aient pas été prévenues de l'opération en cours concernant les scannages des déclarations de revenus. La Direction nous a répondu que la DDFiP 77 ne faisait pas partie des Directions expérimentatrices pour 2020. Les opérations en cours concerneraient un envoi pour janvier 2021. La Direction nous fera un point sur cette opération lors de la prochaine audioconférence.

- **Dotation de masques :**

La nouvelle dotation de masques pour janvier 2021 a été envoyée à l'ensemble des chef·fes de service, les masques devront donc être distribués au plus tard début janvier.

Concernant les clefs hygiéniques et les flacons individuels de gel hydroalcoolique, **Solidaires Finances Publiques** a fait remarquer que dans certains services ils n'avaient pas été distribués aux agent·es et que sur d'autres seules les clefs avaient été distribuées. La Direction s'en étonne car pour elle le message envoyé aux chef·fes de service était clair.

- **Visites de services par les Organisations syndicales (OS) :**

La Direction a demandé aux OS de ne pas distribuer de tracts mais de privilégier les envois par courriel.

Visiblement la presse syndicale est plus contagieuse que les courriers ou les documents remis par les usager·ères.

Solidaires Finances Publiques a répondu qu'il n'était pas possible pour les OS d'envoyer un courriel à l'ensemble des agent·es du département.

Pour les OS, la distribution de tracts ne constitue pas un danger, car nous respectons les consignes sanitaires dont la désinfection des mains. Si des agent·es ne souhaitent pas avoir de tract ou ne pas y toucher avant 24 h, l'ensemble des représentant·es du personnel s'adapte au choix des agent·es.

Solidaires Finances Publiques 77 se tient à votre disposition

si vous avez des questions ou difficultés.

La prochaine audioconférence aura lieu le vendredi 18 décembre 2020.

D'ici là prenez soin de vous !